

I. — PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

V. PARTIE.

LES GENRES DE COMPOSITION.

VIII Leçon : — La Critique littéraire.

I. — LA CRITIQUE CHEZ LES MAÎTRES.

La critique, jadis aussi bornée dans son cours que flottante dans ses lois, est devenue de nos jours la science même de la littérature, une "province" de son royaume. Comme un phare circulaire, elle inspecte tous les points de l'horizon littéraire pour signaler les écueils où menace de sombrer le talent, pour le raffermir dans ses incertitudes ou le maintenir dans la voie sûre. Appuyée tantôt sur les règles immuables, établies par la nature sur la comparaison des diverses littératures, elle s'efforce, avec un *dogmatisme* rigide ou avec un *impressionisme* facile, de prévenir les écarts des gens de lettres ou d'encourager leurs efforts.

2. Trop intéressés pour en percevoir le rôle, d'aucuns l'ont qualifiée "la puissance des impuissants" (Lamartine); d'autres ont dépeint la critique "un pou qui se débat dans la crinière des lions" (Fr. Coppée).

3. En dépit de ces attaques, elle n'en continue pas moins sa mission. Puissance directrice, son flambeau éclaire les auteurs sur leur véritable voie et guide l'opinion, incapable de juger par elle-même, dans le choix des livres qui passionneront son étude ou distraieront ses loisirs. "Le critique est un homme qui sait lire et qui apprend aux autres à lire." (Sainte-Beuve) Puissance protectrice, elle empêche la médiocrité de supplanter le vrai talent, assure la réputation des auteurs fidèles à leur devoir, contribue au maintien des saines traditions littéraires. Tout en ne constituant pas peut-être un genre distinct, elle exerce sur tous les genres une autorité de surveillance et d'appréciation et devient, en quelque sorte "l'itinéraire du génie" (Chateaubriand).